

Conseil municipal du 15 avril 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue par téléconférence dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de l'arrondissement de Chicoutimi, le 15 avril 2021, 12 h 00.

PRÉSENTS PAR

VIDÉOCONFÉRENCE: Mme Josée Néron, mairesse ainsi que tous les autres membres du conseil sauf celui dont le nom apparaît à la rubrique «Absent»

ABSENT : M. Simon-Olivier Côté, conseiller

ÉGALEMENT

PRÉSENTS : M. Jean-François Boivin, directeur général et Mme Caroline Dion, greffière.

À 12h01, Madame la Mairesse préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. AFFAIRES GÉNÉRALES

2.1 Création d'un projet complémentaire au règlement d'emprunt VS-R-2019-52 – Réaménagement et agrandissement du terminal de l'aéroport Saguenay-Bagotville

3. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 3 mai 2021 dans la salle Pierrette-Gaudreault de l'arrondissement de Jonquière, 4160, rue du Vieux-Pont, à 19h, à moins que le huis clos ne soit maintenu.

4. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

AVIS DE CONVOCATION

La greffière dépose devant le conseil un certificat établi par M. Jean-Marc Claveau, huissier, qui atteste que les documents ont été remis à tous les membres du conseil le 14 avril 2021.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

VS-CM-2021-240

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay adopte l'ordre du jour de la présente séance.

La mairesse demande le vote sur la proposition, aucun élu n'en fait la demande et ainsi la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. AFFAIRES GÉNÉRALES

**2.1 CRÉATION D'UN PROJET COMPLÉMENTAIRE AU
RÈGLEMENT D'EMPRUNT VS-R-2019-52 –
RÉAMÉNAGEMENT ET AGRANDISSEMENT DU
TERMINAL DE L'AÉROPORT SAGUENAY-BAGOTVILLE
VS-CM-2021-241**

CONSIDÉRANT le projet de réaménagement et d'agrandissement du terminal de l'aéroport Saguenay/Bagotville ;

CONSIDÉRANT l'ouverture des appels d'offres le 8 avril dernier dont le plus bas soumissionnaire conforme CEGERCO, a déposé une offre dont le prix s'élève à 21 797 000\$ net (taxes exclues);

CONSIDÉRANT que les honoraires professionnels, frais connexes et contingences totalisent 2 203 000\$ net ce qui porte donc le projet à 24 000 000\$ net ;

CONSIDÉRANT que le règlement VS-R-2019-52, visant le financement pour le projet de réaménagement de l'aéroport de Saguenay/Bagotville, est de 20 500 000\$ et porte sur le coût net (taxes exclues) du projet ;

CONSIDÉRANT que le manque à gagner net (taxes exclues) par rapport au règlement VS-R-2019-52 s'élève à 3 500 000\$;

CONSIDÉRANT qu'une subvention de près de 6 300 000\$ a été confirmée dans le cadre du programme d'aide Québécoise pour les infrastructures aéroportuaires régionales (PAQIAR) le 28 juin 2019 par le ministère des Transports ;

CONSIDÉRANT qu'une somme de 2 000 000\$ provient des redevances aéroportuaires diminuant d'autant la facture totale pour Saguenay ;

CONSIDÉRANT que la Ville n'a pas à procéder à un nouvel emprunt puisqu'elle a déjà engrangé, dans sa réserve pour infrastructures désuètes, la somme requise pour couvrir le manque à gagner;

CONSIDÉRANT qu'au final Saguenay assumera 15 700 000\$ net (taxes exclues) pour réaliser l'ensemble du projet proposé ;

CONSIDÉRANT que la Ville, par ce projet, se dotera d'une infrastructure moderne et adaptée aux besoins des activités aéroportuaires sans compter qu'il s'inscrit dans la bataille de Saguenay pour obtenir le service de douanes ;

CONSIDÉRANT que l'adjudication de ce contrat est un signal fort, que la Ville de Saguenay investie dans son développement économique dans le contexte difficile de la pandémie et tient à signifier sa présence lors de la relance ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay crée un projet de 3 500 000 \$ complémentaire à l'emprunt de 20 500 000\$;

ET QUE le financement de ce projet soit assuré par :

- Un montant de 2 000 000 \$ de Promotion Saguenay à même les redevances d'améliorations aéroportuaires ;

Conseil municipal du 15 avril 2021

- Un montant de 1 500 000 \$ à même la réserve pour les infrastructures désuètes.

La mairesse demande le vote sur la proposition. Celle-ci est adoptée à la majorité, seuls les conseillers M. Kevin Armstrong et M. Michel Potvin ainsi que la conseillère Mme Julie Dufour ayant votés contre.

3. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 3 mai 2021 dans la salle Pierrette-Gaudreault de l'arrondissement de Jonquière, 4160, rue du Vieux-Pont, à 19h, à moins que le huis clos ne soit maintenu.

4. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Une période d'intervention des membres du conseil a été tenue de 12h55 à 13h02.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant que la séance se tient à huis clos, la population est invitée à faire parvenir leurs questions par courriel avant la séance.

Aucune question n'a été reçue.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

La mairesse procède à la levée de la présente séance à 13h02.

Ce procès-verbal sera ratifié à la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saguenay le 3 mai 2021.

MAIRESSE

GREFFIÈRE

CD/sg